



# RAPPORT RESPONSABLE FINANCIER

Réalisé par Fabien Dutasta

Pour rappel, la Fondation pour l'Enseignement de la Musique, ci-après FEM, préside à la mise en œuvre de la Loi sur les Écoles de Musique, ci-après LEM.

Au moyen des Directives qu'elle émet, la FEM pilote les Écoles de Musique dans leur gestion et leur façon d'appliquer la LEM. Elle a compétence, notamment, de déterminer les salaires des professeurs.

Selon la demande de la FEM, notre plan comptable distingue les activités d'enseignement, bénéficiant du subside LEM, de nos autres activités sociales : concerts, séminaire, etc..., ne bénéficiant pas du subside LEM.

Ce rapport concerne l'exercice 2025 du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que les comptes de résultat ont été publiés, ils sont à votre disposition sur le site de l'École.

## Comptes du Bilan au 31 décembre 2025

### Actif

#### Compte 1010 à 1024 – Liquidités

Les liquidités sont solides entre 2023 et 2025 et confirment la bonne santé financière de l'EMN.

#### Compte 1050 – Débiteurs membres actifs

Vous constaterez que les débiteurs "membres actifs" présentent au 31 décembre 2025 un solde ouvert de CHF 77'242 ; montant moins important par rapport au solde de 2024, qui s'explique par le passage au système de facturation Gecomus qui permet la génération et un envoi des factures plus rapide, une gestion des arrangements de paiement intégrée et un suivi des encaissements plus simple. Les factures d'écolages 2024/2025 ont toutes été réglées pour la fin de l'année scolaire.

Je rappelle la possibilité aux parents de demander aux communes l'aide individuelle pour le règlement de leur facture et que tout arrangement de paiement doit être demandé au préalable.

#### Compte 1090 – Actifs transitoire

Factures payées en 2025 qui concernent l'exercice 2026 ou des revenus concernant l'exercice 2025, qui nous seront versés en 2026. Notamment les factures d'assurances pour 2026.

#### Compte 1100 et 1101 – Stock matériel musical et Inventaire des instruments

Nous avons effectué une réévaluation de notre stock d'instrument suite à l'achat de 3 instruments en fin d'année 2025. Le stock comptable actuel a été établi à CHF 11,897, un amortissement de 20% par année sur les instruments achetés par l'EMN a été mis en place. Les règles de comptabilisation pour les achats d'instruments ont été revues et formalisées par le responsable financier et validées par le CODIR.



## **Passif**

### Compte 2000 – Créanciers

Les factures sont payées dans les délais impartis par nos fournisseurs et partenaires.

### Compte 2090 – Passifs transitoires

En plus des écolages facturés en septembre 2025 pour les mois de janvier à juin 2026, ce compte comprend des charges concernant l'exercice 2025 qui ont été payées début 2026, principalement les décomptes d'assurances sociales, LPP.

### Compte 2150 – Fonds de péréquation LEM

Au vu du résultat de l'année, un montant de CHF 7000 a pu être attribué au fonds de péréquation LEM.

### Compte 2200 – Capital propre

Capital de l'EMN passe à CHF 13'200 à la suite à une perte de CHF 676.28.



## Comptes de résultat 2025 & Budget 2026

### Produits

Comptes 61000 - 62310 – Écolages LEM & HLEM

**Exercice 2025** – L'EMN réalise une bonne rentrée 2025-2026 et voit une augmentation de ses écolages pour la majorité des cours (sauf l'initiation musicale).

Pour cet exercice, les cours et les ensembles ont rapporté CHF 383,067.30. Nous avons mis à disposition des instruments pour CHF 11,436.65. Ces recettes, sans tenir compte des dons, des manifestations et des subventions, sont stables par rapport à ceux de 2024.

**Budget 2026** – En ligne avec les écolages 2025.

Comptes 63000 – 63200 – Subventions

**Exercice 2025** – Suite à la décision de la FEM, les subventions pour 2025 ont été plafonnées à CHF 492'940 (hors subvention jeunes talents). Les subventions calculées en fonction des minutes d'enseignement auraient dû être supérieure de CHF 33'049.80. Cela correspond à environ 25 élèves que nous aurions dû refuser (estimation basée sur des cours individuels de 30 minutes). À la suite de la mise en place du plafonnement des subventions, l'EMN a décidé de ne pas mettre en place de tarification différenciée entre cours subventionnés et non subventionnés selon des critères arbitraires (type de cours, registre, etc.) cela irait à l'encontre de nos valeurs et nuirait à la cohérence pédagogique et artistique de notre offre. La situation reste incertaine. Si le plafonnement se maintient, nous devons envisager des mesures dommageables, affectant soit les élèves (réduction de l'offre), soit les enseignants (diminution du taux d'activité), voir les deux.

**Budget 2026** – Les subventions pour 2026 ont été plafonnées à CHF 495'000.

Comptes 64000 – 64050 – Dons

**Exercice 2025** – Nous remercions chaleureusement tous nos fidèles donateurs qui continuent à soutenir notre École. Des nouvelles règles pour les récompenses ont été mises en place, le CODIR devra suivre l'évolution des frais par rapport aux dons.

**Budget 2026** – Nous restons conservateurs dans notre estimation des dons 2026.

Comptes 65000 – 65020 – Ventes diverses

**Budget 2026** – En ligne avec le résultat 2025.

Comptes 66000 – 66020 – Mise à disposition du matériel

**Budget 2026** – En ligne avec les chiffres de 2025

Comptes 67000 – 67040 – Manifestations

**Exercice 2025** – Grâce à la contribution et au travail du CoMa et de tous les bénévoles nous réalisons une magnifique année de manifestations, avec un résultat positif pour les concerts de Gala.

**Budget 2026** – Nous restons conservateurs pour le budget manifestation de 2026.

Comptes 68000 – 68050 – Produits divers

**Budget 2026** – Ne budgétions pas de produits sur ces lignes



## Charges

Comptes 30000 - 30100 – Charges de personnel d'enseignement

**Exercice 2025** – La grille salariale a été ajustée pour l'exercice 2025 selon les directives FEM.

**Budget 2026** – En ligne avec l'ajustement d'échelons et les prescriptions de la CCT.

Comptes 32000 – 32100 – Frais d'enseignement

**Exercice 2025** – Les frais d'enseignement restent stables, à noter une hausse les achats de petits matériels de musique, notamment pour ce qui concerne le matériel d'initiation musicale et des accessoires pour les tambours.

**Budget 2026** – Nous allons continuer sur la même ligne avec un suivi rigoureux de nos dépenses, sans faire de compromis sur les prestations offertes à nos élèves (séminaire, concours, etc.) qui sont le cœur de notre école.

Comptes 40000 – 40010 – Charges personnel administratif

**Exercice 2025** – Ce compte comprend le salaire de notre secrétaire comptable. Aucun dédommagement n'a été versé aux membres du CODIR ; COMA et satellites suite aux résultats de l'année.

**Budget 2026** – En ligne avec 2025. Aucun dédommagement n'a été budgété.

Comptes 41000 – 41010 - Frais de location

**Exercice 2025** – Les subventions de la Ville de Nyon, couvrent le loyer pour nos nouveaux locaux. Des frais de chauffage sont à notre charge.

**Budget 2026** – Le loyer, les frais de chauffage, ainsi que la subvention y relative, ont été portés au budget.

Comptes 42000 – 42150 – Frais d'administration

**Exercice 2025** – Les frais administratifs sont en baisse significative. Le CODIR a travaillé à la réduction des frais en prévision de l'augmentation du temps de travail de notre secrétaire comptable qui passera de 20% à 25% au 1<sup>er</sup> mai.

**Budget 2026** – Nous allons continuer sur la même ligne avec un suivi rigoureux de nos dépenses pour compenser d'éventuelles baisses de subvention et nous permettre de conserver les tarifs actuels le plus longtemps possible.

L'exercice 2025 se termine sur un résultat d'exploitation négatif de CHF 676.28. En tenant compte de du reversement à la FEM d'un montant de subvention de CHF 4,011.42 et d'allocations aux fonds bus et drapeau que nous souhaitons renouveler cette année. Ceci démontre la santé financière de l'EMN.

Le budget 2026 devrait nous amener à un exercice légèrement excédentaire, nous devons rester vigilants notamment en gardant nos charges sous contrôle.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à notre président, Marc, pour son dévouement inlassable et le temps qu'il consacre bénévolement à faire fonctionner tous les rouages de notre école. Je remercie également mes collègues des différents comités ainsi que nos équipes satellites pour leur engagement désintéressé, leur passion et leur bonne humeur, qui font de notre école un lieu vraiment unique pour nos enfants et leurs parents. Enfin, je souhaite adresser un immense merci à notre équipe de professeurs et à notre directeur pédagogique, Jean-Claude, pour leur enthousiasme quotidien, leur professionnalisme et la qualité de leur engagement auprès des élèves. Leur dévouement, et le temps qu'ils donnent sans compter, insufflent à nos élèves le goût de la musique et contribuent à leur épanouissement.